

INFO - SAULX

Dans ce numéro :

- Mot du Maire
- Travaux, investissements et services
- Affouage / formation de sécurité
- Télérhôn : dévidoirs de l'espoir
- Boîte aux lettres du Père Noël
- Décoration de la commune, lancement illuminations et temps convivial de Noël
- Noël des Aînés
- Concours de décoration
- PLUi
- Parcelles à vendre
- Biodéchets
- Taille des arbres et haies
- Déchetterie
- Calendrier des pompiers
- Nouvelle activité x 2

Chers Habitants,

La fin d'année se dessine et va achever une année de plus où de nombreux travaux, investissements et services ont été réalisés sur notre commune. Nombre de manifestations ont rythmé 2025, comme par exemple quelques notoires que sont : le bal communautaire de mai (organisé par la communauté de commune dans le cadre de sa convention avec la DRAC BFC qui a associé tout le territoire : enfants des écoles et des périscolaires, l'EHPAD, les habitants du territoire et voisins), la course cycliste de juillet, la soirée de la Fête Nationale organisée par notre exceptionnel Comité des fêtes, pour une soirée inoubliable avec le feu d'artifice offert par la commune... et tout dernièrement, la Fête de la Saint-Hubert, organisée par notre Association de chasse et notamment son Président, où plus de 500 personnes se sont massées dans notre église. Merci à eux, merci à tous ceux qui organisent des manifestations sur notre commune, merci à ceux qui participent à la vie locale, soyez assurés de mon entier soutien et de celui de la municipalité pour poursuivre vos envies et continuer à animer notre village.

Je ne peux m'empêcher de vous écrire que je suis inquiet, pour ne pas dire désabusé, de notre État... qui a chaque fois qu'est prononcé le mot « implication » une complexification s'invite. C'est hélas le constat réel et partagé lors du Congrès des Maires de France qui vient de se clôturer il y a quelques jours. Un État qui « recentralise », prive les communes de marges d'actions et ponctue le tout de mensonges (par exemple, le tout nouveau souhait d'augmentation de la taxe foncière des communes, pour leur prélever toujours plus sur le produit ; je vous rappelle que la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur décision du Président de la République, mais bien entendu l'État n'a pas compensé la commune à hauteur de la perte de recette, donc la commune a dû faire une restriction significative de ses dépenses pour faire face à ce manque de 60 000 euros de recettes. Mais bon s'il n'y avait que cela, sans cesse l'État donne des missions aux communes et aux communautés de communes, sans aucune finance et il faut alors se casser la tête de comment financer, le transfère ne transfère que l'obligation, bien entendu sans le financement, il fait donc des économies... mais pour en faire quoi ? Notre France part à la dérive, l'administration centrale décide et contraint les élus communaux (et intercommunaux), en théorie ça ne devrait pas être aux fonctionnaires et à l'administration de décider, mais aux élus, eux sont là pour faire fonctionner. Ils tirent leur légitimité de leur élection par les citoyens, contrairement au gouvernement qui est nommé par le Président de la République, tout comme les Préfets et autres chefs d'administration. Administrations où certains fonctionnaires oublient qu'ils sont payés et financés par l'argent public... et oui, l'État n'a de recette que les taxes qu'il applique ! Espérons un changement rapide, qui permettra de sauver notre belle France, et notamment son système social... qui est à bout de souffle face aux abus et dérives complètement ineptes constituées par un législateur hors sol ! Heureusement, en local je remercie notre Sous-préfet

qui est un homme de terrain, issu d'une collectivité territoriale, il comprend les enjeux et nos contraintes, et nous accompagne lors des problématiques périlleuses... mais hélas, toujours dans les limites du grand État qui édicte. Bref, j'aurais de quoi vous en écrire des lignes et des lignes, et de nouvelles encore pour chaque sujet de notre commune ou de notre intercommunalité dans lesquels je suis engagé (parfois non sans énervement).

Notre France traverse une situation politique, géopolitique, sociale et sociétale particulièrement tumultueuse voire chaotique sur certains points, souhaitons retrouver au plus vite la sérénité. Je suis convaincu que la France est un pays exceptionnel, riche de son histoire et de ses traditions, de son patrimoine, de son économie et de sa qualité de vie... mais chacun doit participer à la préservation de notre modèle, chacun doit y contribuer, il n'est plus possible désormais qu'une seule partie des Français finance et fasse tourner tout le pays, alors qu'une partie grandissante l'assène, le dénigre et le pervertit. J'ose espérer que nous affronterons ensemble les défis à venir, unis, pour fêter un avenir meilleur dans les prochaines années.

Justement, en local, nous avons la chance d'avoir un personnel de mairie impliqué et des agents de communauté de commune dévoués, et c'est grâce à eux que nous pouvons décliner le développement de notre territoire et des services dont nous bénéficions au quotidien. Tout cela financé en grande partie par la taxation et l'imposition locale... sur lesquelles l'État nous ponctionne toujours plus pour son fonctionnement, alors qu'on ne comprend plus trop l'usage réel qui est fait du denier public... Oups, 2^e « bref » ! Vous voyez, je vous le disais, des lignes et des lignes mais en fait ça serait des pages et des pages..... Revenons à l'essentiel, notre commune et notre territoire.

Vous avez pu voir pendant l'été qu'une grue dominait le paysage de notre village de SAULX, cela fait plus de 10 ans que nous n'en avons pas eu, quelle fierté de voir ce symbole de l'économie d'investissement, qui plus est au profit de nos enfants. Les travaux de l'école et du périscolaire avancent bien, non sans retard évidemment (lié en partie à des entreprises pas forcément respectueuses de leurs engagements, et en partie aux contraintes imposées à la collectivité comme des études, des cabinets et des normes en tout genre... bien entendu en cocktail coûteux mais obligatoire ! Ces travaux permettront aux enfants de GENEVREY, de SERVIGNEY et de MAILLERONCOURT-CHARRETTE, de rejoindre notre groupe scolaire à la rentrée prochaine (10 villages).

La Communauté de Commune du Triangle Vert a aussi engagé la reconversion de l'ancien couvent, Rue de la Charrière, pour y créer une micro-crèche (au rdc), un bureau pour le Relais Petite Enfance R.P.E. (désormais dédié à la CCTV et non plus partagé avec deux territoires voisins ; nous finançons en majorité mais ne pouvions pas décider majoritairement, en désaccord avec ce fonctionnement, nous avons décidé d'organiser un service propre, financé par nous et pour les parents, enfants et assistantes maternelles du territoire communautaire). L'étage proposera aussi deux petits logements d'urgence pour aider une famille qui subirait un aléa de vie, incendie ou avarie de son logement, voire permettre à un étudiant/apprenti que nous accueillerions dans les services d'être logé sur place.... achèvement prévu fin 2026.

2026 sera une étape supplémentaire de route pour le label obtenu en 2025, quant à la qualité et au cadre de vie de la commune. L'ambition est d'obtenir une seconde fleur, le comité est fortement engagé pour le faire, d'ailleurs vous avez certainement pu les apercevoir le week-end dernier : bêcher, planter, tailler... quelques enfants du conseil des jeunes ont aussi participé. J'en profite pour leur renouveler mes remerciements pour leur engagement. Cette deuxième fleur sera une nouvelle victoire collective, je vous encourage tous à continuer à prendre soin de notre environnement, à entretenir et nettoyer les espaces de vos propriétés et de leurs abords, à participer aux initiatives locales et à nos journées citoyennes (prochaine au printemps), à promouvoir et à faire de SAULX un exemple de solidarité et d'engagement. Félicitations à M. et Mme MAILLOT qui ont été primés 4^e dans la catégorie « maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral installé en bordure de voie publique » et à M. et Mme MARESCOT qui ont aussi été cités.

Côté travaux / équipements : encore nombre d'investissements pour notre commune.

- **Espace sportif – Place de l'Église :** les **casiers de mise à disposition de matériel de sport** ont été installés en début d'été. D'utilisation gratuite, il suffit de télécharger l'application et s'identifier, pour pouvoir **bénéficier gratuitement du matériel** (application BoxUp - QR code sur les casiers).

Ceux de l'espace sportif offrent la possibilité d'emprunter : **ballons, skateboard, raquettes, trotinettes, casques, gants, gonfleur, tapis, haltères, balle de babyfoot...** La **Place de l'Église** a elle aussi eu son petit bloc de casiers, pour la pratique d'activités ludiques : **pétanque, jeux de société, dames...** une belle **table d'échec et dames** a été installée à proximité du Monument aux Morts, pour profiter d'un après-midi de jeux à l'ombre des tilleuls de la place.

Coût total : 33 000 euros – 80% de subvention : Europe (LEADER).

- **Toilettes publiques** : cet été, nous avons procédé à l'installation d'un bloc de toilettes publiques automatiques, **dans le centre** à proximité de la Mairie. Notre commune ne disposait plus de toilettes publiques extérieures accessibles, à la suite des trop nombreuses dégradations et incivilités, celles-ci avaient été condamnées il y quelques années. Face à une réelle demande, notamment lors de nos manifestations, de plus en plus régulières, nous avons décidé d'en faire installer. Elles sont gratuites, **accessibles de 6 h 00 à 22 h 00**, et possèdent un **nettoyage automatique**, ce qui permet de garder les lieux propres (enfin, sauf quand des inciviques décident de faire à côté de la cuvette, jeter leurs papiers par terre et parfois badigeonner les murs... je me demande toujours s'il font-ils pareil chez eux et quel est le but de faire cela dans de tels lieux mis à disposition de ceux qui en ont besoin ? Notre société se délite, et le civisme disparaît, quel dommage !)
- **Laverie automatique** : un nouveau service se situe à proximité de la Mairie. Une laverie, comprenant machines à laver et sèche-linge. L'équipement permet aussi de laver de gros volumes, idéal pour vos tapis, couettes, oreillers, etc... Habituellement sur les sites commerciaux, nous avons réussi à convaincre l'enseigne d'en déposer chez nous, pour le service aux habitants de SAULX mais aussi des communes alentours et aux nombreux visiteurs de passage sur l'aire de camping-cars (environ 1800 nuits par an). La commune s'est chargée de la mise en place des réseaux et aménagements, frais remboursés par l'entreprise gestionnaire. Nous percevons une redevance mensuelle sur les ventes (environ 150-200 euros/mois).
- **La Montoillotte / La Méchère (Syndicat de la Grande Fin)** : dans la poursuite des travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable, une nouvelle phase de travaux va débuter ce mois-ci, notamment sur la partie alimentant et desservant les hameaux de La Montoillotte et de La Méchère. Cette tranche de travaux, permettra de desservir également le hameau de La Maize, du village voisin de LA VILLENEUVE. Durée des travaux : trois à quatre mois.
Coût de cette tranche : 300 000 euros – 70 % de subvention : Département, Agence de l'eau et État.
- **Assainissement collectif (Syndicat de la Grande Fin)** : après 4 ans de négociations et complexités administratives, nous avons pu engager la vidange des lagunes d'AC cet été (situées au bas de la commune côté VESOUL). 3800 m³ de boues ont été extraits, et épandus par la société Véolia.
Coût total : 70 000 euros – 0 % de subvention : non éligible.
- **Rénovation complète des étages de la Mairie** : l'hiver étant de retour, nos employés communaux vont pouvoir achever les travaux des étages de Mairie. Les bureaux de la communauté de communes réintégreront les lieux (actuellement transféré à la Maison de santé), la Mairie et la CCTV bénéficieront d'une grande salle de réunion équipée (les associations pourront aussi en disposer pour leurs réunions et assemblées). Aux beaux jours, la réfection des façades parachèvera la rénovation. Rendez-vous au printemps pour une visite et inauguration... de ces 450 m² de bâtiment administratif multi occupants.
Saluons l'engagement de nos employés communaux pour leur implication, sans eux, nous n'aurions probablement pas pu engager ces travaux sous cette forme (face aux normes imposées par l'administration (appels d'offres, études, obligation de financer des cabinets de ceci et de cela...), les faire réaliser tels quels par des entreprises n'aurait pas été dans nos moyens (1500 euros/m² au minimum + 200 euros/m² de maîtrise d'œuvre et d'études en tout genre : soit 700 000 euros), ou alors au détriment de nombre d'autres investissements.
Coût des travaux, incluant les frais de personnel : 250 000 euros – 55 % de subvention : État (DETR et Fonds Vert), Département (accessibilité) et Région (audit énergétique). Le reste à charge sera compensé par un loyer d'occupant versé par la CCTV pour les espaces qui lui sont dédiés.

Vous constatez une nouvelle fois que notre commune s'inscrit pleinement dans une dynamique locale, pour elle mais aussi au service de tout un territoire, soyons en fiers et participons chacun à notre niveau, en fonction de nos possibilités, pour maintenir ce cadre qui nous est offert, en le respectant, pour faire que le « vivre ensemble » soit un mode de vie... n'acceptons pas l'individualisme, ni le sectarisme et encore moins le dictat d'individus égoïstes ou de minorité. Qu'on l'accepte ou non, nous sommes tous là grâce à l'Histoire, l'histoire qui a fait que des Franc-Comtois devenus quelques siècles plus tard des « François » se sont installés sur la butte de SAULX pour y bâtir un village, qui a traversé l'histoire et est aujourd'hui le bourg-centre de tout un territoire.

Dans quelques semaines, les fêtes de fin d'année nous permettront de nous réunir, entre amis ou en famille, pensez au partage, à prendre soin de votre entourage et de manifester l'affection et la sympathie autour de vous. Belles fêtes à tous.

Bien à vous,
Benjamin GONZALES

Affouage – prévention des accidents de bûcheronnage : formation gratuite organisée par la CCTV Suite à plusieurs décès sur notre territoire dans les années précédentes, la CCTV a décidé d'organiser une **formation gratuite d'une demi-journée pour les affouagistes**. Menée par un bûcheron professionnel, en partenariat avec la MFR d'AILLEVILLERS, la première date est le **samedi 29 novembre 2025, à 8 h 30 à la salle polyvalente de SAULX**, formation théorique suivie d'une **formation pratique** en forêt.

A l'unanimité, le conseil municipal de SAULX a décidé de conditionner l'attribution d'une portion d'affouage à la participation à la formation, faisons de la sécurité notre priorité et faisons qu'il n'y ait aucun accident sur notre commune.

Inscription obligatoire : contact@cctv70.fr – 03 84 95 89 90 – limitée à 30 participants.

Téléthon – Dévidoirs de l'espoir : CPI de SAULX - vendredi 5 décembre 17 h 00

Les sapeurs-pompiers de la Haute-Saône organisent la seconde édition de l'opération « **Les Dévidoirs de l'Espoir** », en collaboration avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Saône (UDSP 70) et avec le soutien du SDIS 70.

Initiée par trois sapeurs-pompiers professionnels du CODIS (Éloi Gallaire, Gaylor Pereira et David Kieffer), c'est un **défi solidaire qui doit rassembler toute la Haute-Saône au profit du Téléthon**. Il illustre parfaitement les valeurs qui fondent l'engagement de nos sapeurs-pompiers : solidarité, dépassement de soi, esprit d'équipe, et altruisme. c'est une illustration de la générosité, de l'engagement citoyen et du sens du collectif qui animent les sapeurs-pompiers de Haute-Saône

Cette année, l'élan se renforce :

- **six dévidoirs** seront tirés simultanément à travers le département ;
- portés par des **sapeurs-pompiers professionnels et volontaires**, leurs **conjoint(e)s, d'anciens sapeurs-pompiers**, des **JSP** ;
- ils **traverseront 201 communes**, parcourront **700 kilomètres** créant un véritable mouvement d'unité territoriale.

Le départ officiel sera donné le **vendredi 5 décembre à 17 h 00** au **CPI de SAULX**, en présence des enfants du périscolaire.

Plusieurs actions seront organisées durant l'après-midi dont notamment à 14 h 00 une **marche** sur la commune de SAULX. Le comité des fêtes proposera **des gaufres, des crêpes et du vin chaud**.

Les six dévidoirs sillonneront ensuite le département avant de converger vers FROIDECONCHE, où une arrivée commune est prévue le samedi 6 décembre à 16 h 00.

Notre commune est un acteur clé de la dynamique départementale, c'est aussi un moment où chaque commune peut contribuer à faire rayonner les valeurs de solidarité au bénéfice du Téléthon. Le succès de cette édition dépend de la mobilisation de toutes et tous, **venez participer au départ** et à l'accueil chaleureux, c'est un **moteur essentiel pour les équipes engagées**.

Boîte aux lettres du Père Noël :

La boîte aux lettres du Père Noël sera installée **devant la Mairie** dans **quelques jours**, elle est à disposition de tous les petits, le courrier sera relevé par les Lutins dans la **nuît du 20 décembre pour la dernière fois**. Ils répondront à chacun des courriers, surtout n'oubliez pas d'indiquer **nom/prénom et adresse pour que le Père Noël puisse bien distribuer la réponse...** D'ailleurs, il a chargé le Maire de lui souffler quelques noms de lutins volontaires pour la rédaction des réponses – mairie@saulx.fr .



Décoration de la commune - Lancement des illuminations - temps convivial de Noël :

Comme les années précédentes, **tous les volontaires sont invités le samedi 6 décembre**, rendez-vous à partir de **9 h 00 en Mairie** pour **décorer ensemble notre commune**.

Et nous donnons **rendez-vous à tous les habitants à 18 h 00 pour un temps convivial sur la Place de l'église** (repli dans l'entrée de l'Église en cas de mauvais temps).

Le comité des fêtes nous offrira crêpes, gaufres, vin et jus de pomme chaud.

Une demande a été adressée au Père Noël, il devrait sûrement nous rendre visite quelques minutes, le temps de distribuer des friandises et goûter aux délices du comité des fêtes.

Noël des Aînés :

Suite à de nombreuses demandes de nos Aînés l'an dernier, la municipalité avait décidé de proposer aux bénéficiaires de choisir entre le bon de Noël ou un repas tous ensemble. Moins d'une dizaine de participants ont finalement opté pour le repas et certains se sont décommandés le jour-même, d'autres encore se sont plaints pour divers motifs. En conséquence, il n'est pas prévu de renouveler la proposition de choix cette année, et on reste sur des **bons cadeaux à faire valoir chez nos commerçants**. Ils seront remis lors du temps convivial de Noël le **samedi 6 décembre à 18 h 00**, rendez-vous sur la Place de l'Église.

Les bénéficiaires sont les Sautrés de plus de 70 ans, résidant effectivement à SAULX et inscrits sur la liste électorale.

Concours de décoration pour Noël – 2^e édition :

Le Conseil Municipal des Jeunes lance une nouvelle édition concours de décorations de Noël des maisons et jardins. **Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous vite en mairie.**

Les membres du jury passeront le **samedi 20 ou dimanche 21 décembre**, après la tombée de la nuit. Les prix seront remis juste après la délibération. A vos marques, prêts, décorez...



PLUi : Plan Local D'urbanisme Intercommunal

L'enquête publique va démarrer jeudi 27 novembre 2025, elle se déroulera jusqu'au 6 janvier 2026. Les permanences sur notre commune sont prévues, en mairie, les :

- jeudi 27 novembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- lundi 1^{er} décembre de 14 h 00 à 17 h 00
- samedi 13 décembre de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 17 décembre de 15 h 30 à 18 h 30
- mardi 6 janvier 2026 de 14 h 00 à 17 h 00

Il est prévu une approbation pour mise en vigueur en février ou mars 2026.

Lotissement – ancien stade : encore des parcelles disponibles

Sur les 16 parcelles créées, il en reste 8 de disponibles, au prix de **40 euros/m²** :

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| ▪ lot 6 : 685 m ² | ▪ lot 11 : 1015 m ² | ▪ lot 13 : 607 m ² | ▪ lot 15 : 1063 m ² |
| ▪ lot 10 : 912 m ² | ▪ lot 12 : 844 m ² | ▪ lot 14 : 1104 m ² | ▪ lot 16 : 1999 m ² |

Les parcelles sont viabilisées : eau potable, électricité, fibre optique, eaux usées et eaux pluviales.

Je vous rappelle que le conseil municipal a délibéré pour exonérer d'impôts fonciers les deux premières années pour toute construction nouvelle dans cette zone, pour aider les futurs ménages qui souhaiteraient construire pour s'installer dans notre commune.

Contact, plan et informations : mairie@saulx.fr – 03 84 95 86 75 – www.saulx.fr

Biodéchets : collecte des biodéchets en Points d'Apports Volontaires (PAV)

Mis en place par le SICTOM du Val de Saône sur notre commune, 9 points de collectes sont à votre disposition, et bientôt un 10^e qui sera placé dans le centre. Suite à un problème avec le premier prestataire, le marché a été résilié, et un nouveau gestionnaire a été sélectionné. Au printemps, tous les collecteurs ont été remplacés pour pallier aux dysfonctionnements. Toutefois, même avec les nouveaux il peut y avoir encore ponctuellement quelques problèmes, si vous en remarquez un, n'hésitez pas à contacter le SICTOM directement 03 84 78 09 52 ou info@sictomvds.com, ou la Mairie.

Attention : seuls les biodéchets doivent y être déposés, le SICTOM remonte qu'il est trop régulièrement retrouvé des sacs en plastique ou des déchets qui n'ont rien à y faire. Chaque erreur de tri, entraîne la réduction

de l'efficacité du traitement des biodéchets, et un surcoût.

Nous vous rappelons pour tous ceux qui le veulent, l'engagement dans la démarche est gratuit, il suffit de venir en **mairie ou à la France Services** pour s'inscrire et **récupérer le matériel nécessaire (guide, badge, seau et sacs en papier)**.

Taille des arbres, haies et buissons : c'est la saison des tailles

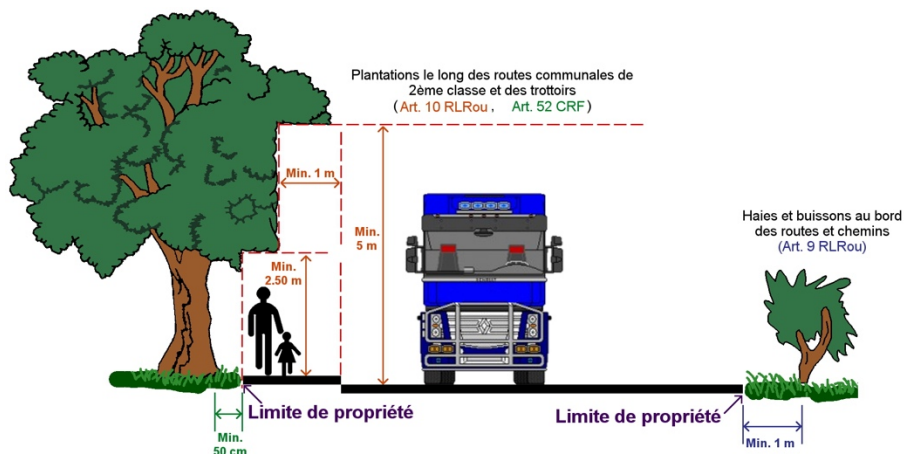
Nous vous rappelons qu'il est **indispensable et obligatoire de tailler vos haies et buissons aux limites de votre propriété**, nombre d'entre eux **dépassent sur la voie publique et cachent la signalétique et/ou recouvrent les éclairages publics, gênent les circulations et envahissent les rues**. C'est le moment de les tailler, nous comptons sur votre implication.

Les **branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public**, celles qui s'étendent au-dessus des routes doivent être élaguées.

Les **dispositions** concernant les distances et les élagages peuvent être visualisées au moyen du **schéma ci-contre** :

La déchetterie est à votre disposition ; vous pouvez aussi composter et broyer vos tailles afin de les réutiliser directement dans votre jardin.

Plusieurs rappels ont déjà été faits par le Maire, si aucune action n'est mise en œuvre, la mairie pourra faire exécuter les travaux nécessaires, à vos frais ; dans l'attente, en cas d'incident votre responsabilité sera engagée.



Déchetterie : 03 84 95 93 76

Nous sommes passés aux **horaires d'hiver, jusqu'au 28 février inclus** :

- mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30,
- **fermée lundi, mardi, jeudi et jours fériés.**

A noter que le **dernier accès** à la déchetterie est autorisé **10 minutes** avant l'horaire de fermeture.



Calendrier des Pompiers : nos Pompiers vont passer vous rendre **visite dans les prochains jours** pour vous proposer leur calendrier, vos contributions permettent de financer les activités de l'amicale des Pompiers. Merci de leur réserver un bon accueil.

Si vous les manquez, ils déposeront quelques calendriers en Mairie, n'hésitez pas à venir en chercher un.

Nouvelle activité : « Aphrodite Studio » : bienvenue à Amandine PETROVIC qui vient d'installer son activité d'**esthéticienne** au **6, Place de l'Église**. Les épilations, les soins du visage, du corps et pleins de nouveautés à venir seront au rendez-vous. Ouverture le 1^{er} décembre 2025. Vous pouvez également la suivre sur ses réseaux sociaux. Contact : 06 41 30 50 64



Nouvelle activité : « Réflexologie » : Sylvie GREVIN-LERICHE propose des séances individuelles, ateliers et formations, au **30 bis, Place des Grands Puits/Grande rue**. Contact : 06 64 21 26 06

**Retrouvez toutes les informations de notre commune sur www.saulx.fr
et de notre communauté de communes sur www.ctv70.fr**